



COLLECTIF 37 : ALERTE ENFANCE EN DANGER

**Ce samedi 10 octobre 2026 : encore
1 200 élèves en attente de soins et
d'aides dans le département !**

En Indre et Loire comme partout, la situation de nos enfants ne cesse de se dégrader avec une accélération depuis ces 5 dernières années.

Aujourd'hui, ce sont donc 1200 enfants qui sont en attente de soins ou d'accompagnement dans le département !

- **400 enfants attendent des places en établissements spécialisés**
- **Plus de 800 n'ont pas accès aux soins des structures départementales ou hospitalières : CMP, CMPP, SESSAD... dont les délais d'intervention sont de 1 à 3 ans !**
- **200 élèves ne bénéficient pas d'un accompagnement d'un-e AESH dans nos écoles, collèges et lycées**
- **Dans la protection de l'enfance, en 8 ans augmentation de 250 % des informations préoccupantes**
- **Des centaines d'enfants ne peuvent bénéficier de la protection de l'enfance : il manque des éducateurs, des assistantes sociales, des familles d'accueil**
- **Plus de 40% des bénéficiaires de l'aide alimentaire sont des enfants**
- **Des dizaines d'enfants dorment chaque nuit dans les rues d'Indre et Loire**

Les recherches sur les conséquences des situations traumatiques de l'enfance et sur la petite enfance sont terrifiantes. Faute des moyens nécessaires dans le domaine du médico-social, la MDPH propose des projets « alternatifs » à tous ces élèves dont les besoins très spécialisés sont reconnus. Ces projets alternatifs consistent le plus souvent en une scolarisation dans un établissement scolaire, avec un accompagnement humain (AESH), très variable et précaire.

Ce faisant, « l'inclusion » de ces élèves en situation de handicap se fait par défaut, entraînant une forme de maltraitance pour eux et parfois de la souffrance physique et psychologique pour les personnels. Les AESH sont trop peu nombreux et attendent une réelle reconnaissance de leurs missions. Dans ces conditions, la perte de sens des missions est quotidienne et met en difficulté de nombreux personnels, enseignants, AESH...

Quant à elles, les familles déjà lourdement pénalisées par la carence d'accueil, doivent affronter les retombées psycho-affectives au sein de leur cellule familiale, ce qui les fragilise d'autant.



Le collectif 37 « Alerte enfance en danger » défend la loi de 2005 sur l'école inclusive et exige les moyens, les personnels, les structures... pour que cette inclusion devienne une réalité, pas seulement un slogan ou une situation administrative.

Les modalités de cette inclusion doivent donc être construites dans l'intérêt de chaque enfant, et non en conséquence de coupes budgétaires dans d'autres services de l'état.

Nous constatons dans les écoles une progression sans précédent du nombre d'élèves ayant des troubles du comportement, de la conduite, de l'attention... d'élèves ayant besoin d'un accompagnement spécialisé.

Ces élèves ont besoin en urgence de l'intervention des enseignant·es spécialisé·es des RASED, d'enseignant·es pour les élèves allophones, pour les enfants du voyage... d'avoir à leur disposition une véritable Santé scolaire de proximité (médecins et infirmières...), d'assistantes sociales, d'éducateur·rices spécialisé·es... Des centaines d'élèves d'Indre et Loire ne disposent pas de ces dispositifs de prévention.

Ce sont des droits qui leur sont dus par la loi ! Des droits qui imposent que chaque élève, que chaque enfant puisse être soigné, scolarisé, protégé, accompagné, aidé pour qu'il réussisse sa scolarité... quel-les que soient son origine, son milieu, ses difficultés, son handicap ...

Mais la rentrée 2026 s'est faite ainsi en Indre et Loire, avec :

- plus de 50 fermetures de classes,
- des dotations en baisse dans les collèges et lycées,
- la poursuite de l'acte 2 de la loi inclusive qui provoque la fermeture des places existantes dans les structures spécialisées sans moyens pour accompagner les besoins des enfants, et une dégradation des missions des AESH qui accompagnent toujours plus d'élèves.

Toutes ces mesures, dont nous demandons l'abandon, se font au détriment de l'ambition de la loi de 2005, des conditions d'apprentissages et de scolarisation et donc de l'avenir de tous nos élèves.

Le collectif 37 « Alerte enfance en danger » dénonce donc l'abandon de centaines d'enfants de notre département.

Des solutions existent pour que tous nos enfants, tous nos élèves disposent de soins, d'accompagnement, de protection, d'aides à l'école... afin qu'ils puissent avoir un avenir.

Un état des lieux est indispensable et des solutions doivent être trouvées.

Pour répondre à l'urgence, il faut une politique d'inclusion ambitieuse et :

- **Ouvrir des places dans les établissements médico-sociaux, ouvertures d'UEA et d'UEMA,**
- **Renforcer des SESSAD,**
- **Créer des ULIS,**
- **Financer des moyens matériels et humains pour améliorer les conditions d'apprentissage de tous les élèves dans les écoles avec une baisse des effectifs et des enseignant·es spécialisé·es (RASED, UPE2A, EFIV), la formation des personnels,**
- **Un statut et un vrai salaire pour les AESH,**
- **Une Santé scolaire de proximité**
- **Des moyens de prévention dans les établissements, RASED, santé scolaire...**

Le collectif 37 « Alerte enfance en danger » (FSU 37, UNSA Education, CGT Educ'Action, Sud Éducation 37, FCPE 37, UDAF 37) interpelle tous les acteurs de l'Éducation Nationale, de la Santé, de la protection sociale, tous les élu·es du département, tous les responsables politiques et administratifs pour qu'ils et elles pèsent de tout leur poids sur l'ARS, sur le conseil Départemental, sur l'Inspection Académique et l'Education Nationale, afin qu'une politique sociale, éducative et sanitaire ambitieuse pour la jeunesse puisse enfin être menée.

Le collectif interpellera également les politiques durant les périodes électorales.